



Compte rendu du Conseil de l'Ecole Doctorale Lundi 6 janvier 2020 - DIJON

Présents : AUBER Frédéric, BELLENGER Sandrine, BENEY Laurent, BERNARD Nadine BIICHLE Sabeha, BLOUIN Manuel, BONNET Clémence, BRETILLON Lionel (départ à 14h50), COUCHOUD Charlotte, CRINI Nadia, DUBIED Morgane, FARA Emmanuel, GIRARD Corine, HEYDEL Jean-Marie, LLANES Catherine, LE SIGNOR Christine, MICHEAU Olivier, MORET Florian, MOUROT Laurent, NICKLAUS Sophie, PERRUCHE Sylvain, PETIT Jean-Michel, PETIT Sandrine, POULIN-CHARRONNAT Bénédicte, PRETET Jean-Luc, RAOUL Francis, RIGAUD Thierry, SAVARY Stéphane, SCHNYDER Johann, VANARDOIS Jonas, WENDEHENNE David, ZELLER Marianne

Excusés : CAYOT Philippe, DELAGE-MOURROUX Régis, DELAUNAY Stéphane, DUBREZ Laurence, FABBRI Olivier, GUENARD Sophie, HELFENSTEIN Fabrice, HERBEIN Georges, MALABAD Abdoulaye Mahamat, MARTIN Alain, MARTON Chrystel, PETERSCHMITT Yvan, POIRIER Gabriel, PUJA Hélène, QUILES Adrien

Secrétaires : Christelle CAILLOT et Virginie ROS.

Ouverture de la séance par Thierry RIGAUD, Directeur de l'ED : 14h05.

1 - Accueil des nouveaux personnels au secrétariat de Dijon

Christelle Caillot vient d'une mutation interne (elle était à l'UFR ST avant, titulaire 100%) et Virginie Ros (contractuelle à 50%)

2 - Bilans de l'année 2019 (Finances, inscrits, soutenances, etc.)

✓ **Point sur les soutenances** :

	2019	RAPPEL 2018
DIJON	56	51
BESANCON	31	28
TOTAL	87	79



✓ **Point sur les inscriptions :**

	2019	RAPPEL 2018
DIJON	270	252
BESANCON	130	110
TOTAL	400	362

Nous avons une augmentation importante des inscriptions par rapport à l'an dernier, qui ne peut s'expliquer que par l'augmentation du taux de succès aux différents appels d'offre. Mais restent environ une dizaine de dossiers incomplets et une dizaine de contrats (ANR...). On peut donc s'attendre à un total d'environ 420.

✓ **Point sur HDR :**

	2019
DIJON	13
BESANCON	8
TOTAL	21

Thierry Rigaud souligne que dans les autres ED il y a beaucoup moins de soutenances par an.

✓ **Point sur les problèmes d'inscription / d'abandon :**

- Nouveauté en 2019 : les doctorants qui soutenaient avant le 31 décembre 2019 n'avaient pas à se réinscrire. L'augmentation du nombre d'inscrits en 2019 par rapport à 2018 est donc d'autant plus remarquable, car une trentaine de soutenances ont lieu chaque année à cette période, donc une trentaine de doctorants supplémentaires auraient dû être inscrits.

- Une demande pour une inscription en 9^{ème} année a été déposée à la rentrée 2019. Il est à noter que ce doctorant n'était pas inscrit en 8^{ème} année chez nous l'année dernière : il vient de l'ED SEPT (ED SHS).

Cette demande dépassant de loin la limite ultime autorisée pour un salarié (6 ans), le dossier est passé devant le collège doctoral, instance qui gère ces demandes « hors les clous ». Le collège a décidé de refuser l'inscription sauf si le doctorant soutient en février 2020

- Les Abandons à l'issue de la période d'inscription sont de 2 à Dijon et 1 à Besançon, ce qui est un taux très faible dont on ne peut que se féliciter.

✓ **Bilan financier :**

Sur un total de 115099,43€ nous avons dépensé 107 639,43€ soit un taux d'exécution de 93,5%



Il reste 7459,96€, qui seront récupérés par UBFC. Pour rappel, en 2018 l'ED ES avait un budget de 101 239,31€ et il restait 2142,72€.

Répartition des dépenses :

Fonctionnement	16 724,91 €
Bourses de mobilité	53 502€
Formations	24 131,64€
Soutien aux associations	2 000€
Manifestation (FJC)	11 280,88€

3- Point sur les demandes de bourses « région »

Nombre de dossiers reçus : 31

Nombre de dossiers retirés : 3

Sur les 28 dossiers : l'ED a donné 3 avis défavorables (1 pour sur-encadrement et 2 pour cause de contrat doctoral obtenu l'année dernière)

Sur les 25 avis favorables : 11 projets (dont 4 demandes de « thèses sèches ») étaient demandés pour des thématiques « environnement » et 14 pour des thématiques « santé ».

4- Point sur les Référents de thèse

La mise en place de l'obligation de l'entretien avec le référent avant réinscription en 2^{ème} année a permis de réceptionner tous les rapports pour les inscrits de 2019 + pour les retards de 2018.

Morgane Dubied a eu des bons échos des doctorants concernant les entretiens avec les référents.

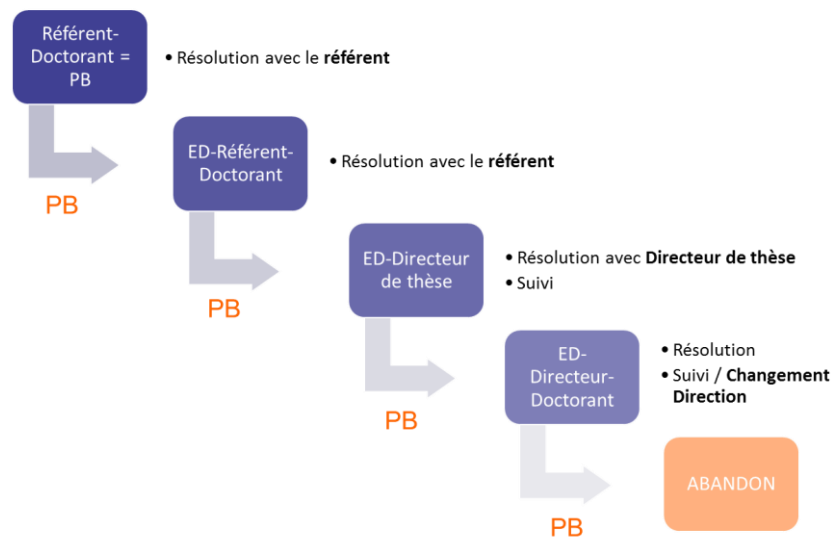
Le conseil demande que l'ED rappelle les règles concernant le compte rendu du référent : avec envoi du rapport au doctorant pour signature avant l'envoi à l'ED.

5- Gestion des conflits

- Le collège doctoral souhaite connaître les procédures de gestion des conflits pour chaque ED, afin partager les expériences, et de pouvoir proposer une aide éventuelle en la matière.

- L'ED ES n'ayant pas de procédure claire (le directeur et la co-directrice agissent souvent en concertation pour les cas difficiles, mais sans avoir établi une procédure a priori), une discussion en conseil semble nécessaire, sur l'opportunité de proposer une telle procédure.

- Le chemin actuel de la gestion des conflits doctorant/encadrant à ES est le suivant :



- Le conseil valide cette procédure, tout en rappelant qu'elle doit rester souple et s'adapter au cas par cas. La majorité du conseil doctoral n'approuve pas l'inscription dans le règlement intérieur de cette procédure, de peur qu'elle ne soit trop figée, et à cause du doute ayant émergé lors de la discussion du bien-fondé de la procédure au niveau juridique. La question de l'intervention de l'appui des RH est notamment posée. Le conseil de l'ED demande qu'un conseil juridique soit demandé auprès d'UBFC concernant cette procédure.

- Au niveau de l'intervention du collège doctoral, le conseil est d'avis qu'elle peut se faire de façon optionnelle, pour jouer un rôle de médiateur. Cette intervention pourrait se faire après l'étape 4, plutôt en dernier recours (à adapter si nécessaire).

- Le conseil pose la question de la nécessité de faire intervenir la psychologue de l'université pour les doctorants en souffrance psychologique. T. Rigaud répond que cette intervention est déjà proposée (ou que les doctorants y ont recours par eux même) pour certains cas difficiles, heureusement très rares.

5 - Calendrier et modalités du concours 2020

L'ED propose que le concours ait lieu les 30 juin, 1er et 2 juillet. Ces dates sont validées.

Le rétroplanning sera le suivant (date à affiner) :

- Appel à projet début février
- Retour des sujets fin mars
- Conseil de l'ED mi-avril : sélection des sujets – appel à candidature
- Retour des candidatures fin mai
- Sélection des porteurs mi-juin
- Convocation mi-juin

Important : il ne devrait plus y avoir de bourse I-Site



Le nombre de projets par unité de recherche et la répartition Dijon/Besançon - Environnement/Santé sont ensuite discutés. Le mode de calcul de 2018 est reconduit, mais le conseil demande la prise en compte des soutenances d'HDR 2019 [NB : ces chiffres ont été inclus dans les calculs ultérieurement par le directeur, et envoyés au conseil. Ils ne modifient pas les chiffres de 2018].

Le conseil est d'accord pour reconduire le principe d'une bourse flottante (non attribuée à priori entre Environnement ou Santé) dans chaque établissement.

Olivier Micheau demande si c'est possible que chaque unité de recherche reçoive automatiquement de la part de l'ED la liste du nombre des Directions/co-Directions de l'unité. T. Rigaud oppose à cette demande le fait qu'il lui semble anormal que l'ED fasse ce genre de travail pour les unités.

Le formulaire 2019 était ambigu sur un point : qui devait joindre son CV ? Le formulaire 2020 sera corrigé en précisant ce point (le futur directeur ET co-directeur doivent déposer leur CV).

Un rappel sera fait lors de l'envoi du courrier sur le fait que les demandes suivantes seront refusées :

- cas de sur encadrement (limite = 2 encadrement pleins ou 4 co-encadrements au moment de la demande; valable pour les directeurs et co-directeurs proposés) ;
- obtention en 2019 ou 2018 d'un contrat doctoral « université » mais aussi « région »
- les projets déposés à la région en 2020

6 - Points divers

- ✓ Le FJC 2020 aura lieu à Besançon

Il compte max pour 35h de formation en cas de participation active des doctorants à l'organisation.

Les dates de réunions pour lancer l'organisation doivent être fixées le plus rapidement possible.

Les doctorants de Dijon (organisateurs en 2019) enverront les informations utiles pour l'organisations du FJC aux doctorants de Besançon.

- ✓ L'ED a reçu une demande de subvention pour l'évènement « Faites de la science » de la part des UFR SVTE et ST, pour un montant de 500€

Le conseil accorde cette subvention à l'unanimité.

Clôture du Conseil par Thierry RIGAUD à 16h25.